

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGA-ESM COMPANY » en abrégé « AEC »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama Abbé-
broukoi, Lot 192, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 17 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGA-ESM COMPANY » en abrégé

« AEC »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
Résidences, Hôtel, Restauration, Bar, Transport ,
Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama Abbé-
broukoi, Lot 192, Ilot 23

Dirigeant(s) M MONIN AHI MARTIAL MEDARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09450 du 24/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61658/GTCA/RC/2023 du 24/08/2023

